

Document d'entrée en relation

WeSave est une marque déposée de la société Anatec SAS.

Anatec, SAS au capital de 272 820 €, a pour numéro unique d'immatriculation 523 965 838 au RCS de Paris et son siège social est situé au 4 rue Charlemagne 75004 PARIS.

Téléphone : 01 80 49 70 00 / email : conseiller@wesave.fr

Anatec est immatriculée sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance ORIAS (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site www.orias.fr) sous le numéro 15 004 968 au titre des catégories suivantes :

CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Adhérent à l'Anacofi-CIF, association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et site internet : www.amf-france.org

Établissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissement de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels WeSave entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : Amundi

Lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, WeSave pourra recevoir, en plus des frais de souscription non acquis aux OPC, une partie des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 50% de ceux-ci, qu'il s'agisse d'OPC obligataires, monétaires ou investis en actions. Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, le client pourra obtenir, avec le concours du conseiller en investissements financiers, communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur de compte, ou directement auprès du producteur quand ce dernier n'est pas lui-même dépositaire.

COURTIER EN ASSURANCES

Positionné selon le mode « b » visé à l'article L 520-1 II 1° du Code des assurances comme intermédiaire n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance, et pouvant notamment présenter les opérations d'assurance ou de capitalisation de l'établissement suivant : Suravenir (Filiale à 100% du groupe Crédit Mutuel ARKEA).

Votre intermédiaire dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'association professionnelle, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : Liberty Mutual Insurance Europe Limited

Pour des montants de : 1 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par année d'assurance

Numéros de polices : AA62RM-001

INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Pour toute réclamation relative à sa souscription, le souscripteur doit consulter dans un premier temps son conseiller WeSave, par email à l'adresse conseiller@wesave.fr, par courrier à ANATEC - À l'attention du service réclamations - 4 rue Charlemagne - 75 004 Paris, ou par téléphone au 01.80.49.70.00 du Lun. au Ven. de 9H à 19H.

Dans un deuxième temps, si la réponse ne le satisfait pas, il peut adresser ses réclamations au siège social de Suravenir - Service Conseil/Réclamations - 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9.

Si le désaccord persiste après la réponse définitive donnée par Suravenir, le souscripteur pourra demander l'avis du Médiateur de l'Assurance en saisissant directement sa demande sur www.mediation-assurance.org ou par courrier postal adressé à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris cedex 9.

Par ailleurs, le souscripteur peut aussi accéder à la plateforme européenne de Résolution en Ligne des Litiges à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Anatec et Suravenir sont soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09).

DÉCLARATION D'ADÉQUATION

Dans le cadre de sa prestation de conseil et conformément aux obligations réglementaires, WeSave vérifie le caractère approprié du contrat et du profil que nous vous proposons, sur la base de vos réponses aux questionnaires et notamment de votre connaissance et expérience des instruments financiers et marchés financiers, de votre situation financière, de votre objectif d'investissement pour ce contrat et de votre horizon de placement.

CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

En application de l'article 325-9 du Règlement général de l'AMF, WeSave s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients.

Cette disposition ne pourra être opposée à ses autorités de tutelle dans le cadre de leur mission de contrôle.

Je soussigné,

Reconnais avoir pris connaissance de ce document d'entrée en relation.

Signature électronique